

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00574 Numéro SIREN : 413 845 983 Nom ou dénomination : 6TI

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2021 sous le numéro de dépôt 9320

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	858	625	233	
<i>Fonds commercial</i>	1		1	1
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	23 822	13 316	10 506	3 170
<i>Immob. en cours / Avances & acomptes</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>	4 347		4 347	4 314
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	2 147		2 147	2 743
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	31 175	13 941	17 234	10 228
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	933 409		933 409	939 781
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	3 609		3 609	47 167
<i>Personnel</i>	6 963		6 963	7 267
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	39 782		39 782	30 173
<i>Autres créances</i>	202 201		202 201	400 352
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	1 750 683		1 750 683	818 279
<i>Charges constatées d'avance</i>	2 401		2 401	8 441
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 939 049		2 939 049	2 251 460
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 970 224	13 941	2 956 283	2 261 688

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	189 712	189 712
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	18 971	18 971
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	542 657	5 516
<i>Report à nouveau</i>		
Résultat de l'exercice	792 044	1 037 142
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 543 385	1 251 340
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>	400 000	
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	400 000	
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	234 525	217 064
<i>Personnel</i>	297 354	312 458
<i>Organismes sociaux</i>	170 542	160 619
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	64 732	40 011
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	217 594	246 499
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	27 006	33 696
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	777 227	793 284
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	1 146	
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	1 412 898	1 010 348
<i>Ecarts de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	2 956 283	2 261 688

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 6TI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 2 956 283 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 792 044 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de l'environnement économique mondial. Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers au 31/12/2020, il n'y a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Cependant, nous tenions à préciser les éléments suivants :

- La société a eu recours à l'activité partielle pour ses salariés sur la période d'avril à mai. Le remboursement de l'activité partielle s'est élevé à 9 633 €.
- La société a obtenu un prêt garanti par l'Etat de 400 000€.

 Règles et méthodes comptables**Méthodologie suivie**

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Une TUP a été réalisée au cours de l'exercice précédent avec la société 6TI CENTRE.

De ce fait, les flux comptables liés à l'activité (chiffre d'affaires et charges liées) figurent :

- pour le 1er semestre 2019 dans les comptes de la société 6TI CENTRE
- pour le 2ème semestre 2019 dans les comptes de la société 6TI

Le boni lié à la TUP figurait dans les comptes de la société 6TI en produits financiers pour un montant global de 1 116 984 €.

De manière à permettre de comparer les données entre l'exercice 2019 et 2020, une présentation agrégée des comptes de 6TI et 6TI Centre vous est présentée ci-après.

Autres éléments significatifs

L'intéressement est comptabilisé en 691000 "participation des salariés".

AGREGATION DES COMPTES 6TI et 6TI centre

AGREGATION DES COMPTES 6TI & 6TI CENTRE

	31/12/20		31/12/19				31/12/18			
	6TI	31 12 2020	6TI	6TI CENTRE	31 12 2019		6TI	6TI CENTRE	31 12 2018	
Recettes	5 129 269	100%	5 129 269	100%	2 729 649	100%	1 715 566	100%	4 445 216	100%
Achats matières	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Marge Brute	5 129 269	100,0%	5 129 269	100,0%	2 729 649	100,0%	1 715 566	100,0%	4 445 216	100,0%
Charges externes	-1 699 886	-33%	-1 699 886	-33%	-950 285	-35%	-480 538	-28%	-1 430 822	-32%
salaires	-1 594 105	-31%	-1 594 105	-31%	-1 081 502	-40%	-424 067	-25%	-1 505 569	-34%
cot. sociales	-581 853	-11%	-581 853	-11%	-388 826	-14%	-157 047	-9%	-545 873	-12%
impôts et taxes	-55 189	-1%	-55 189	-1%	-52 749	-2%	6 878	0%	-45 871	-1%
transfert de Charges	15 930	0%	15 930	0%	4 342	0%	0	0%	4 342	0%
EBE *	1 214 166	24%	1 214 166	24%	260 630	10%	660 793	39%	921 423	21%
Amort. Prov	-1 077	0%	-1 077	0%	-1 288	0%	0	0%	-1 288	0%
autres produits & charges	-61	0%	-61	0%	2	0%	779	0%	782	0%
Résultat d'exploitation	1 213 029	24%	1 213 029	24%	259 345	10%	661 572	39%	920 917	21%
Résultat financier	3 370	0%	3 370	0%	1 117 272	41%	365	0%	1 117 637	25%
dont Amort. Prov. financier	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Résultat exceptionnel	-636	0%	-636	0%	1 975	0%	0	0%	1 975	0%
dont Amort. Prov. Exceptionnel	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Participation	-124 900	-2%	-124 900	-2%	-107 363	-4%	363	0%	-107 000	-2%
Impôt Société	-298 819	-6%	-298 819	-6%	-234 087	-9%	0	0%	-234 087	-5%
Résultat comptable	792 044	15%	792 044	15%	1 037 142	38%	662 300	39%	1 699 442	38%
									1 769 922	50%
									417 889	10%
									2 187 811	49%

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	1			1
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	620	238		858
Immobilisations incorporelles	621	238		859
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	3 700			3 700
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 079	8 408	5 365	20 122
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	20 779	8 408	5 365	23 822
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	4 314	33		4 347
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	2 743	40	636	2 147
Immobilisations financières	7 057	73	636	6 494
ACTIF IMMOBILISE	28 457	8 718	6 000	31 175

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	238	8 408	73	8 718
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	238	8 408	73	8 718
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>			636	636
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>		5 365		5 365
Diminutions de l'exercice		5 365	636	6 000

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
<i>Éléments achetés</i>	
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	1
Total	1

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	620	5		625
Immobilisations incorporelles	620	5		625
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	1 103	740		1 843
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 506	331	5 365	11 473
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 610	1 071	5 365	13 316
ACTIF IMMOBILISE	18 229	1 077	5 365	13 941

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 190 513 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	2 147		2 147
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	933 409	933 409	
<i>Autres</i>	252 555	252 555	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	2 401	2 401	
Total	1 190 513	1 188 366	2 147
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients – factures à établir</i>	61 314
Total	61 314

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 412 898 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	400 000	400 000		
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	234 525	234 525		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	777 227	777 227		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	1 146	1 146		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	1 412 898	1 412 898		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	400 000			
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs – fact. non parvenues</i>	81 643
<i>Dettes provis. pr congés à payer</i>	126 978
<i>Provisions hs</i>	8 041
<i>Provisions rtt</i>	18 242
<i>Provisions commissions & primes</i>	25 305
<i>Personnel – autres charges à payer</i>	118 788
<i>Charges sociales s/congés à payer</i>	47 718
<i>Charges soc/hs</i>	3 022
<i>Charges soc/h rtt</i>	6 855
<i>Charges sociales – charges à payer</i>	12 115
<i>Etat – autres charges à payer</i>	21 830
<i>Clients – RRR à accorder</i>	1 146
Total	471 682

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avance</i>	2 401		
Total	2 401		

 Autres informations**Engagements de retraite**

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

6TI
Société par actions simplifiée au capital de 189 712 €
Siège social : 3, rue de la République - 45000 ORLEANS
413.845.983 RCS ORLEANS

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 17 JUIN 2021

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 792 044 €, décide de l'affecter comme suit :

Bénéfice de l'exercice :	792 044 €
A titre de dividendes (soit 440 € (arrondi) par action) :	500 000 €

Le solde :	292 044 €

Affecté en totalité au compte « autres réserves », qui s'élève ainsi à 834 701 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est indiqué que depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 500 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2021

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Pour la société SDCO

Présidente

Madame Sandrine DORAT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'SD' or similar, written over a faint horizontal line.